

SAINT MEDARD DE PRESQUE - COMMUNE

séance du 25 septembre 2025

Président de la séance : MAILLOT Sébastien

Secrétaire de la séance : Laurent BROHA

Présents : Sébastien MAILLOT, Maurice LAMOUREUX, Viviane BOURDIOL, Laurent BROHA, Serge RIOL, Marie-Pierre SOLIGNAC,

Représentés : Erik LEROY procuration à BOURDIOL Viviane, Yvette PONCIE procuration à Serge RIOL, Béatrice VERMET procuration à Sébastien MAILLOT

Ordre du jour :

- Délibération achat de terrains
- Cours de sport
- Cours de danse
- Travaux rue Pierre Loti
- ALSH de Saint Céré
- Questions et informations diverses

Cours de danse :

Monsieur le Maire donne la parole à Corentin afin qu'il puisse nous présenter son projet de réaliser des cours de danse à la salle des fêtes, il informe que cela se fait déjà sur d'autres communes avoisinantes et qu'il a des demandes pour Saint Médard. Monsieur le Maire propose à Corentin de monter une association et de demander aux adhérents une participation afin de lui permettre de payer le chauffage l'hiver et l'eau pour les toilettes, le ménage reste à la charge de Corentin ou de son association, Après avoir entendu l'exposé de Corentin, le conseil décide de louer la salle des fêtes 2 mardis par mois moyennant la somme de 50€ par mois, et que ces séances auraient lieu de 18h à 20h.

Cours de sport :

Monsieur le maire informe le conseil qu'il a reçu une demande de Anna de Autoire qui est professionnelle pour faire des cours de sport à Saint Médard, le conseil décide les mêmes conditions que pour Corentin.

Travaux rue Pierre Lotti

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les buses bétons de l'assainissement sont toutes décalées suite à l'orage de 2023 et que la route s'effondre également. il a fait faire un devis qui s'élève à environ 8 000€ HT et informe que les travaux devrait se terminer mardi de la semaine prochaine.

Achat terrains M. FOUILHAC

Monsieur le maire informe que M. FOUILHAC souhaite vendre les terrains au croisement de Crézou qui redescend route du château à la mairie pour 150€ chaque parcelle ce qui représente environ 700m²

Il informe également qu'il y a la partie haute de chez M. BOUSSAC pour 128 m² (maison ROUGIE) .

Il informe également que le bornage à charge de la commune s'élève à 1 303 €. pour le bornage des 2 parcelles de M. FOUILHAC et de 700€ pour le bornage de M. BOUSSAC.

Le conseil accepte à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ALSH de Saint Céré :

Monsieur le Maire informe le conseil que Mme BIZAT maire de Saint Céré ne voulait plus prendre les enfants qui n'étaient pas de Saint Céré au centre de loisir le mercredi et pendant les vacances scolaires, elle est revenu dessus en précisant qu'elle prendrait les enfants qui sont scolarisés à Saint Céré. elle propose de demander une participation de 16€ par demie journée aux collectivités qui ont des enfants scolarisé pour les mercredis et les vacances scolaires soit 32€ la journée.

Monsieur le maire rappelle que nous payons les frais de fonctionnement pour l'école qui se chiffre entre 12 000 et 16 000€ selon le nombre d'enfants scolarisés, que certains poste pour l'école sont les mêmes que pour le centre de loisir, et certains maires ont demandés un audit suite à la dernière réunion du centre de loisirs à saint cére.

la commune de Saint Médard n'est pas concernée pour le moment, mais demain;

Le conseil municipal décide de ne pas signer cette convention pour le moment.

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire informe le conseil que CAUVALDOR nous propose de participer à l'opération de signalétique patrimoniale, cette opération sera mise en place prochainement sur les monuments et éléments de patrimoine des communes ayant fait l'objet d'une restauration via le fonds de soutien au patrimoine. Elle a pour finalité de réaliser une plaque signalétique contenant l'historique du lieu, a proximité du bien restauré et entièrement prise en charge par CAUVALDOR. pour notre commune cela concerne la cloche.

Monsieur RIOL informe qu'il y a des arbres morts route de Frouge, Monsieur le maire lui répond qu'il attends les devis et qu'il y a qu'un arbre à couper sur le domaine public et qu'il va redire aux propriétaires de couper leurs arbres.

Les travaux du chemin doux vont commencés mais nous n'avons pas encore de date précise de début des travaux

La séance est levée à 21h

Président de séance



Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.